



Bundesamt für Aussenwirtschaft
Office fédéral des affaires économiques extérieures
Ufficio federale dell'economia esterna

3003 Bern, 30. September 1985
Bundeshaus Ost

Ø 031/61 22 62

Ihr Zeichen
Votre signe
Vostro segno

Unser Zeichen
Notre signe
Nostro segno

753.3.1 - An/ph

Offizieller Besuch des
OECD-Generalsekretärs,
M. J.-C. Paye, in Bern
vom 12./13. September 1985

Schweizerische Botschaften in:

Ankara	Luxemburg
Athen	Madrid
Bonn	Oslo
Brüssel	Ottawa
Canberra	Paris
Kopenhagen	Rom
Dublin	Stockholm
Helsinki	Tokio
Den Haag	Wien
Lissabon	Washington
London	Wellington

- Schweizerische Delegation bei der OECD, Paris
- Schweizerische Mission bei den EG, Brüssel
- Schweizerische Delegation bei der EFTA und beim GATT, Genf

Herr Botschafter

Der OECD-Generalsekretär, M. Jean-Claude Paye, seit anfangs Oktober 1984 im Amt, hat am 12./13. September 1985 der Schweiz seinen ersten offiziellen Besuch abgestattet. In der Beilage finden Sie das Besuchsprogramm, das Protokoll der Plenarsitzung vom 12. September und die Kurzfassung des Vortrags, den der Generalsekretär am gleichen Tag vor der Volkswirtschaftlichen Gesellschaft des Kantons Bern gehalten hat.

Nach einem Höflichkeitsbesuch bei Bundespräsident Furgler fand am 12. September als erstes eine Plenar- bzw. Arbeitssitzung statt, an der nebst Staatssekretär Sommaruga weitere mit OECD-Fragen befasste Vertreter des EFD, des EDA und des EVD teilnahmen. Nach der Begrüssung des Gastes aus Paris, in der Bundespräsident Furgler die Bedeutung der OECD für die Schweiz hervorhob, wurden drei Themen vertieft: Die Rolle der OECD in

- 2 -

einer sich ändernden Weltwirtschaft, die Herausforderung der neuen Technologien und die Perspektiven einer neuen Handelsrunde im GATT. In allen Sachbereichen war eine weitgehende Übereinstimmung der gegenseitigen Ansichten festzustellen. Ein von Bundespräsident Furgler gegebenes Mittagessen im von Wattenwylhaus, das die Fortsetzung des Gesprächs im informellen Rahmen ermöglichte, bildete den Abschluss des ersten Teils des Besuchs.

Am späteren Nachmittag fand im Büro von Staatssekretär Sommaruga unter dessen Vorsitz eine Aussprache mit den Sozialpartnern statt, einem Wunsch von Generalsekretär Paye folgend. Erst befragte M. Paye die Arbeitgeberseite (Vorort, Zentralverband Arbeitgeber-Organisationen, Gewerbeverband), wie die Sozialpartnerbeziehungen in der Schweiz im Detail funktionieren. Er war von dem in unserem Land herrschenden sozialen Konsens - basierend auf der Autonomie der Sozialpartner, dem System der Gesamtarbeitsverträge, der Friedenspflicht und der dezentralen Lohnbildung - beeindruckt. Die Arbeitnehmerseite (Schweizerischer Gewerkschaftsbund, CNG) konfrontierte er mit der Frage, ob sie mit den Sozialpartnerbeziehungen zufrieden seien. Der Generalsekretär erhielt zustimmende, mit zusätzlichen Erklärungen versehene nuancierte Antworten.

Um 18.15 Uhr hielt der Generalsekretär vor der Volkswirtschaftlichen Gesellschaft des Kantons Bern einen einstündigen Vortrag über das Thema "Les 25 ans de l'OCDE: Bilan et perspectives". Das hochrangige Publikum, in dem sich auch Vertreter des Parlaments, der Universitäten, hiesiger ausländischer Botschaften und vieler Bundesbehörden befanden, war von der Brillanz des Vortrags und der

- 3 -

klaren Durchdringung des Themas durch den Generalsekretär beeindruckt. M. Paye betonte die anhaltende Gültigkeit der drei Grundziele der OECD (Wachstum, Entwicklung, Handelsliberalisierung) und erläuterte die vier prioritären Arbeitsgebiete, die er mit dem OECD-Rat zusammen definiert hat: Die Analyse der wirtschaftlichen und sozialen Situation, die Verbesserung der strukturellen Bedingungen, die Verstärkung der internationalen Spielregeln und die Beziehungen zu den Entwicklungsländern. M. Paye schloss mit der Ueberzeugung, dass die OECD auch in Zukunft einem echten Bedürfnis entsprechen wird als "einzigster Ort der Konzertation unter den marktwirtschaftlichen Industrieländern westlichen Zuschnitts". Nach einem kurzen Pressekontakt fand ein Nachtessen statt, zu dem die Volkswirtschaftliche Gesellschaft des Kantons Bern (unterstützt durch die Schweizerische Mobiliar-Versicherungsgesellschaft) eingeladen hatte. Der Generalsekretär erhielt die Gelegenheit, die Kontakte zu Vertretern der Berner (und Schweizer) Wirtschaft und Politik, der Sozialpartner, der Bundesbehörden und ausländischen Botschaften in Bern weiter zu vertiefen.

Am Morgen des 13. Septembers traf Generalsekretär Paye mit Staatssekretär Brunner zusammen, wobei allgemeine politische Themen im Vordergrund standen. Vorgängig hatte DEH-Direktor Staehelin Gelegenheit erhalten, mit dem Generalsekretär entwicklungspolitische Probleme zu erörtern. Mit Bundesrat Stich besprach der Generalsekretär Fragen der internationalen finanziellen Zusammenarbeit, wobei die Tätigkeit der G 11 und Fragen der multilateralen Ueberwachung im Zentrum standen.

- 4 -

Um halb zwölf Uhr wurde der Generalsekretär von Vizepräsident Lusser in der Schweizerischen Nationalbank, Sitz Bern, zu einer Aussprache über aktuelle Fragen zur internationalen monetären und finanziellen Lage empfangen. Die stabilitätsorientierte Geld- und Budgetpolitik sollte aus der Sicht unserer Notenbank weiterhin Vorrang haben. Die Konjunkturaussichten in den USA wurden beidseitig als ungewiss beurteilt. Anschliessend offerierte Vizepräsident Lusser im Hotel Schweizerhof ein Mittagessen, an dem der Generalsekretär mit Vertretern der Schweizer Banken (vier Grossbanken, Privatbank Pictet & Co, Genf, Schweizerische Bankiervereinigung) zusammentreffen konnte. Von M. Paye auf ihre Hauptsorge angesprochen, gaben die Bankiers, allen voran Generaldirektor Lütolf vom SBV, die internationale Verschuldung an erster Stelle an. Eine Lösung dieses komplexen Finanzierungs- und Anpassungsproblems ist nicht in Sicht und die Situation wird wieder deutlich pessimistischer beurteilt als vor einem Jahr (Anpassungsrückstand, politisch-soziale Grenzen, Finanzierungslücke).

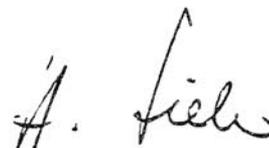
Ein kulturelles Programm mit alt-Staatssekretär Jolles am Nachmittag bildete den Abschluss des Berner Besuchs von Generalsekretär Paye.

Insgesamt lässt sich festhalten, dass dieser erste Besuch von Generalsekretär Paye in der Schweiz gut verlaufen ist. Es herrschte eine ausgezeichnete Atmosphäre. Schweizerischerseits wurde die Bedeutung der Organisation für unser Land hervorgehoben wie auch der wichtige Beitrag, den wir von ihr auch künftig erwarten für eine konstruktive und erfolgreiche Zusammenarbeit unter den Mitgliedstaaten zur Lösung der grossen anstehenden Probleme und zur Milderung der bestehenden Ungleichgewichte. Im einzelnen wurde unsererseits vier Stossrichtungen für die Tätigkeit der OECD in den Vordergrund gestellt: Die analytische Funktion, die Koordinationsfunktion, die normative Funktion und die Vertiefung der Aussenkontakte der Organisation.

- 5 -

Der Generalsekretär war seinerseits beeindruckt vom Erfolg und gutem Funktionieren der Schweizer Wirtschaft und er zählt auch inskünftig auf den aktiven und positiven Beitrag der Schweiz in den Arbeiten der OECD. Nach seiner Rückkehr nach Paris hat sich M. Paye im OECD-Rat sehr lobend über seinen Besuch geäußert und die zum Ausdruck gekommene enge Verbundenheit der Schweiz mit der OECD herausgestrichen.

Genehmigen Sie, Herr Botschafter, den Ausdruck unserer vorzüglichen Hochachtung.



H. Sieber

Beilagen (3)

- 6 -

Kopie an:

- Herrn Vizepräsident M. Lusser, Schweizerische Nationalbank, Bern
- Herrn Direktor K. Hug, Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit
- Herrn Direktor W. Jucker, Bundesamt für Konjunkturfragen
- Herrn Direktor F. Staehelin, Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe, EDA
- Herrn Vizedirektor D. Kaeser, Eidg. Finanzverwaltung
- Herrn Minister J. Faillettaz, Chef des Finanz- und Wirtschaftsdienstes, EDA

- HH. So, Sb, Rb, B, Ly, A, Md, Sa, Bd, Ke; Eb, Bro, Vu, Sti, An

Annexe 1

Visite du Secrétaire général
de l'OCDE, M. J.-C. Paye,
Berne, 12 et 13 septembre 1985

Berne, le 4 septembre 1985
An/ph -753.3.1

Programme1er jour : jeudi 12 septembre 1985

- 07h25 : Départ de Roissy (Terminal 2) par vol Air France AF 680
- 08h30 : Arrivée à Zurich-Kloten (avec ZW)
- 08h50 : Départ en voiture pour Berne (avec Sb, ZW)
- 10h15 : Brève halte à l'Hôtel Bellevue
- 10h30 - 11h00 : Entretien privé avec le Président Furgler (dans son bureau) en présence de M. Paye, son assistante, So, Sb, ZW
- 11h00 - 13h00 : Séance de travail en salle 40, Palais fédéral Est (présidence: Président Furgler; participants: Paye et son assistante; Directeur Hug, OFIAMT; Directeur Jucker, OFQC; Vice-Directeur Kaeser, AFF; Ministre Faillettaz, DFAE; So, ZW, Sb, B, An, Sti).
- 13h15 - 15h45 : Déjeuner à la Maison de Watteville (avec café (max.) prolongé) (Participants: Président Furgler, Secrétaire général Paye avec son assistante, Languetin, Président de la Direction générale de la BNS; Directeur Hug, OFIAMT; Directeur Jucker, OFQC; Vice-Directeur Kaeser, AFF; Ministre Faillettaz, DFAE; So, ZW, Sb, B, An, Sti).
- 16h00 - 17h30 : Rencontre avec les partenaires sociaux (salle 40) (Participants: So, Hug, Sb, ZW, An)

- 2 -

a) 16h00 - 16h45 : Entrevue avec les représentants du patronat

Deux représentants dirigeants du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie

M. P. Borgeaud, Vice-Président du Vorort,

M. R. Walser, Secrétaire du Vorort

Trois représentants dirigeants de l'Union centrale des associations patronales suisses

M. Halm, ancien Président, membre du Comité

M. K. Villiger, Conseiller national, membre du Comité

M. Widmer, Secrétaire

Deux représentants de l'Union suisse des arts et métiers

M. Clavadetscher, Directeur

M. Früh, Conseiller national, membre du Comité

b) 16h45 - 17h30 : Entrevue avec les représentants des syndicats

Deux représentants de l'Union syndicale suisse

M. Reimann, Conseiller national, Président

M. Clivaz, Conseiller national, Vice-Président

Un représentant de la Confédération des syndicats chrétiens de la Suisse

M. Casetti, Président

18h15 - 19h15 : Conférence donnée par M. Paye devant la Volkswirtschaftliche Gesellschaft des Kantons Bern (Grande salle de l'Hôtel Bellevue)

(Thème: "Les 25 ans de l'OCDE: Bilan et perspectives")

(en présence aussi des ambassadeurs des pays de l'OCDE, des représentants des partenaires sociaux, de représentants intéressés de l'Administration fédérale, de parlementaires, professeurs, industriels, banquiers, journalistes)

19h15 - 19h45 : Entretien avec la presse (Hôtel Bellevue)

19h30 : Apéritif (Grand hall de l'Hôtel Bellevue)

20h00 : Dîner organisé par le Comité de la Volkswirtschaftliche Gesellschaft (Salon rouge de l'Hôtel Bellevue)

(Participants: M. Paye et son assistante, le Président de la Volkswirtschaftliche Gesellschaft et d'autres membres du Comité, des représentants de l'Administration fédérale et des autorités locales, des parlementaires, des membres du corps diplomatique, des représentants du patronat et des syndicats, des industriels, des professeurs, etc., environ 30-40 personnes)

- 3 -

2e jour : vendredi 13 septembre 1985

- 09h30 - 10h00 : Entretien avec le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères Brunner, en présence de ZW, collaborateur(s) de M. Aubert
- 10h15 - 11h00 : Entretien avec le Conseiller fédéral Stich, en présence de ZW, (Sb), collaborateur(s) de M. Stich
- 11h30 - 12h30 : Entretien à la Banque nationale suisse avec M. Lusser, Vice-Président de la Direction générale et d'autres représentants de la BNS, en présence de ZW, Sb, Kaeser, Faillettaz, An
Sujet envisagé: Questions monétaires
- 12h30 - 14h45 : Déjeuner offert par la BNS avec la participation de banquiers privés (15 à 20 personnes)
Sujet envisagé: Endettement international
- 15h00 : Visite d'une manifestation culturelle, par ex. le Kunstmuseum de Berne, avec ZW, éventuellement Jolles.
- 16h45 : Départ de Berne pour l'aéroport, accompagné par ZW
- 17h25 : Départ de Berne pour Paris par vol Crossair LX 774

* * *

753.3.1 - Sti/mr

27.9.1985

Visite du Secrétaire général de l'OCDE,
M. Jean-Claude Paye,
Berne, 12 et 13 septembre 1985

Eléments principaux dégagés de la séance de travail plénière¹⁾,
(Palais fédéral Est, 12.9.1985, de 11h20 à 13h00)

1 Introduction et appréciation générale

Au-delà des formules de politesse et de courtoisie traditionnelles, les relations entre la Suisse et l'OCDE sont excellentes. Le Secrétaire général Paye, en fonction depuis une année, a maintenant les rênes de l'Organisation bien en mains. Il se félicite du caractère positif et intéressé de la participation à l'OCDE de notre pays, dont il se plaît à relever les succès obtenus sur le plan économique.

Du côté suisse, la préparation de cette séance de travail avait dès lors été placée dans une triple perspective :

- a) le rôle et la vocation de l'OCDE dans une économie mondiale en mutation;

1) Participants :

M. J.-C. Paye, Secrétaire général de l'OCDE
Mme Hériard Dubreuil, son assistante

MM. K. Furgler, Président de la Confédération
C. Sommaruga, Secrétaire d'Etat, Directeur de l'OFAEE
J. Zwahlen, Ambassadeur, Chef de la Délégation suisse près l'OCDE, Paris
K. Hug, Directeur de l'OFIAMT
W. Jucker, Directeur de l'Office fédéral des questions conjoncturelles
D. Kaeser, Vice-directeur, Administration fédérale des finances
J. Faillettaz, Ministre, Chef du Service économique et financier, DFAE
H. Sieber, Ambassadeur, Directeur suppléant de l'OFAEE
F. Blankart, Ambassadeur, OFAEE
P. Aenishänslin, Chef du Service OCDE, OFAEE
H. Stingelin, Chef-adjoint du Service OCDE, OFAEE

- b) les nouvelles technologies : la coopération internationale et les tâches de l'OCDE;
- c) les questions commerciales : le nouveau cycle de négociations au GATT.

Le temps restreint à disposition n'a pas permis d'aborder avec toute la profondeur souhaitable tous les différents aspects de ces trois problématiques mais la discussion a permis à M. Paye de préciser sa pensée sur la spécificité de l'OCDE et sur les limites de son action possible en dehors de ses Pays membres.

2 Le rôle et la vocation de l'OCDE dans une économie mondiale en mutation

M. Furgler traite au titre de ce point de l'ordre du jour de la fonction de coordination de l'OCDE, de la coopération de cette dernière avec les autres Organisations internationales concernées ainsi que des contacts extérieurs de l'OCDE.

S'agissant de la mission de coordination de l'OCDE, elle est devenue indispensable, surtout pour un pays comme le nôtre disposant d'un appareil gouvernemental limité. Où placer les limites de cette coordination ? Les nouvelles technologies sont par exemple un sujet intéressant la majorité des pays de l'OCDE. Mais il y a certainement une tension entre la nécessité de se coordonner, vu notamment les répercussions extérieures des politiques économiques internes, et le souci des Etats de maintenir leur souveraineté. Il y a donc une bi-polarisation entre les Etats souverains et l'interdépendance dans les faits. Comment peut-on la surmonter ?

En ce qui concerne les relations de l'OCDE avec le GATT et le FMI, que conviendrait-il de faire pour que ces relations soient encore plus étroites, pour qu'il n'y ait plus de double emploi et que l'on puisse réaliser une synthèse ?

L'émergence économique d'un certain nombre de pays en développement fait que ceux-ci cherchent à se rapprocher des pays industrialisés. Comment dès lors l'OCDE pourrait-elle intensifier ses contacts avec ces pays tiers ?

M. Paye prend position de la manière suivante :

De par sa nature et sa composition, l'OCDE n'est pas une Organisation universelle, ni à vocation universelle. Elle ne le deviendra donc pas non plus à l'avenir. De plus en plus, le monde des institutions internationales opère une distinction entre les organisations de type universel et les organisations régionales. Comme on s'en souvient, l'OCDE a éprouvé des difficultés à défendre son statut d'observateur aux réunions du Comité du développement FMI/BIRD. Par ailleurs, l'OCDE n'a ni pouvoirs juridiques ni financiers. Elle ne peut donc agir que par persuasion. Pour M. Paye, cela n'est pas forcément un inconvénient, l'échange d'expériences qui se déroule au sein des Comités de l'OCDE s'opérant de cette manière d'une façon plus franche.

M. Paye espère pouvoir redonner plus d'importance à la définition des règles du jeu, comme cela se faisait dans le passé. C'est l'un des deux objectifs à poursuivre en matière de coordination. L'autre objectif vise à mieux coordonner les politiques respectives des pays membres en matière notamment de politique économique. Il constate à cet égard que, suite au Plan Marshall, cette coordination des politiques économiques était au sein de l'OECE plus intense que cela n'était le cas ces dernières années où bien des pays étaient réticents envers l'idée d'harmoniser leur politique nationale avec celles de leurs partenaires du monde développé.

S'agissant des relations entre l'OCDE et le monde extérieur, M. Paye souligne que l'OCDE n'a plus le monopole de la réalité économique mondiale. L'émergence des NIC's dans le Sud-Est asiati-

que et en Amérique latine rend nécessaire l'établissement de contacts entre l'OCDE et eux. Toutefois, il ne s'agit pas de se substituer au Dialogue Nord-Sud comme on l'entend traditionnellement. L'OCDE doit mieux connaître ce qui se passe dans les pays de l'ANSEA et d'Amérique latine, en participant par exemple à des séminaires, à des échanges de vues, etc. Ce genre de contacts est indispensable.

Quant à l'idée d'un élargissement éventuel de l'OCDE, M. Paye se montre très réticent pour les deux raisons suivantes : d'abord l'OCDE enregistre entre ses différents membres un degré d'homogénéité élevé (le cas du Japon étant à cet égard différent). Les membres actuels de l'OCDE sont des régimes démocratiques occidentaux à économie de marché. Ensuite, si on élargissait l'OCDE pour intégrer par exemple la Corée du Sud ou le Mexique, où conviendrait-il de s'arrêter ? M. Paye est en faveur de contacts, notamment de manière sectorielle. Il cite l'exemple du Comité de liaison existant entre le Comité de l'acier et le Mexique. Un organe similaire pourrait être envisagé entre le Groupe sur la construction navale et la Corée du Sud.

En ce qui concerne les relations entre l'OCDE et le FMI et la Banque mondiale, elles existent. Ce qu'il faut rechercher, selon M. Paye, ce n'est pas une répartition des tâches entre ces organismes internationaux, du fait que l'OCDE n'a pas une vocation universelle, mais il convient de mieux utiliser l'OCDE comme lieu de concertation sur les affaires traitées ailleurs (par exemple à la CNUCED). M. Paye se montre sceptique à propos de la surveillance multilatérale ne voyant pas comment elle pourrait fonctionner au sein du Fonds monétaire international. Pour le Secrétaire général de l'OCDE, le Groupe des Dix a commis l'erreur de vouloir coordonner la politique économique des Dix sous l'égide du FMI qui, lui, est une organisation universelle. En effet, le Brésil, l'Indonésie ou d'autres souhaiteraient également participer à la discussion de la politique américaine. M. Paye en tire la con-

clusion qu'il convient de renforcer la coordination à l'OCDE en s'efforçant de rendre la discussion plus sérieuse, par exemple en écoutant mieux les points de vues exprimés par ses partenaires et en prenant mieux en compte les différents éléments qui exercent un effet sur les questions traitées prioritairement dans les organes spécialisés de l'OCDE. A cet égard, M. Paye souhaiterait l'institution d'un examen multilatéral de la politique commerciale des différents pays membres de l'OCDE. Il précise que le Directeur du Fonds monétaire international apprécierait fortement si l'OCDE pouvait améliorer la coordination entre ses pays membres.

M. Sommaruga évoque l'importance pour l'OCDE de sa fonction analytique. De la qualité des analyses dépend la valeur des travaux réalisés au sein de l'OCDE. Il y a une interdépendance entre pays et une interdépendance entre problèmes. En plus, il importe de saisir les effets extérieurs des politiques nationales respectives. A propos de la coordination des politiques économiques, M. Sommaruga nuance le mot de "souveraineté" employé par M. Paye. Ce qui est requis c'est de se mettre d'accord sur les principes directeurs pour des stratégies communes en matière de politique économique. C'est dans ce sens que l'OCDE a un rôle. Il s'agit de convaincre les Gouvernements que les pays de l'OCDE devraient mieux se coordonner avant la tenue de conférences internationales spécifiques.

S'agissant de la fonction normative de l'OCDE, il serait utile de tendre vers une coordination plus poussée entre nous dans des domaines spécifiques qui ne sont pas réglés ailleurs. En d'autres termes, il s'agit d'établir des règles du jeu propres aux pays de l'OCDE.

Au sujet des contacts extérieurs à mener par l'OCDE, M. Sommaruga partage les vues de M. Paye mais apporte les deux nuances suivantes : d'une part, tout contact extérieur doit s'effectuer sans

déranger le travail de l'OCDE. D'autre part, ces contacts extérieurs doivent faire l'objet d'un certain contrôle.

Relevant ce dernier point, M. Paye mentionne les débats qui venaient d'avoir lieu au sein du Conseil sur l'éventuelle ouverture de l'arrangement sur les crédits à l'exportation.

3 Les nouvelles technologies : la coopération internationale et les tâches de l'OCDE

M. Furgler relève qu'un grand nombre d'organisations internationales s'occupent des nouvelles technologies. Mais ce dossier comporte un certain nombre de dangers : perte de confiance et création de blocs. Les travaux sont souvent mis en échec par le partenaire "jalousie". Sur cette toile de fond, comment le Secrétaire général de l'OCDE conçoit-il le rétablissement d'un climat de confiance entre tous les pays membres, la réduction du risque de la formation de blocs au sein de l'OCDE et enfin l'amélioration des conditions-cadres pour un développement sain des nouvelles technologies dans les pays membres et pour une coopération accrue entre eux ?

Pas facile à répondre, réplique M. Paye. Le rôle de l'OCDE est multiforme. L'OCDE a d'abord une fonction d'analyse : en quoi consiste la révolution technologique ? En passant, M. Paye rappelle qu'il était au sein de l'Administration française à l'origine de l'initiative technologique découlant du Sommet de Versailles. Il était à l'origine de cette idée mais regrette que cette affaire ait évolué d'une façon différente de ce qu'il avait conçu au départ.

L'OCDE a un rôle d'analyse et de sensibilisation aux problèmes. Il n'est pas exclu que certains projets spécifiques se fassent à l'OCDE entre pays intéressés. L'OCDE pourrait agir en favorisant une prise de conscience pour ces problèmes et en négociant des règles du jeu (échanges au sens large, modalités de la coopération industrielle, transferts de capitaux, droits sur les fusions des

entreprises, know-how, règles applicables aux achats publics, etc.). Il est clair cependant que l'on ne peut pas forcer les Gouvernements ni les entreprises à tout partager en matière de technologie. M. Paye avoue ne pas encore voir de solution à cette problématique.

M. Furgler se déclare très heureux de cette ouverture d'esprit. Ces défis constituent une chance pour l'OCDE.

M. Jucker traite des problèmes qui se posent en amont du niveau commercial proprement dit, par exemple en matière de protection de l'environnement.

M. Hug souligne que l'importance du thème des nouvelles technologies est acceptée mais il regrette de ne pas avoir constaté de suite à la Conférence de Venise d'avril 1985 sur les innovations technologiques et la création d'emplois. L'OCDE pourrait s'en occuper. M. Hug regrette que l'esprit de Saint Marc soit déjà éloigné.

En tant que Délégué suisse responsable du Comité de la main-d'oeuvre et des affaires sociales, M. Hug signale le danger qu'on atomise ces forces dans ce Comité au lieu de les concentrer. L'OFIAMT, qu'il dirige, n'est-il pas impliqué dans 15 organes différents ? Enfin, M. Hug se montre plutôt opposé à élargir les activités de l'OCDE aux politiques sociales.

M. Paye s'interroge sur la question de savoir s'il convient de dédoubler le Comité de la main-d'oeuvre et des affaires sociales pour séparer l'aspect travail de celui des affaires sociales. Une tendance à l'émiettement est inévitable, d'où la nécessité de l'exercice sur les priorités et la cohérence de l'OCDE, dont il avait pris l'initiative. Il y a trop de réunions et certaines ne sont pas suffisamment bien préparées. S'agissant de la suite à donner à la Conférence de Venise, l'OCDE y travaille, d'une part au Comité

de l'industrie, d'autre part au Comité de la main-d'oeuvre et des affaires sociales. En outre, les Pays-Bas ont lancé des propositions sur les implications sur l'emploi des nouvelles technologies. Ces dernières provoquent en effet de l'inquiétude auprès des travailleurs. Enfin, il est normal que l'on discute à l'OCDE des régimes de sécurité sociale, notamment en raison de l'évolution interne au Japon.

M. Furgler se montre très heureux de cette réponse et souligne l'importance de la volonté de l'homme à croire en son avenir.

4 Les questions commerciales : le nouveau cycle de négociations au GATT

M. Furgler introduit le sujet en relevant que l'enjeu d'un nouveau cycle de négociations au GATT était le système commercial multilatéral proprement dit. Le fossé entre la norme et la réalité économique est devenu beaucoup trop grand. M. Furgler rappelle brièvement les trois volets de la position suisse tels que communiqués au GATT début juillet (1 : volet normatif; 2 : amélioration de l'accès aux marchés; 3 : question des liens interdisciplinaires).

M. Blankart développe plus en détail l'état de la réflexion en Suisse sur la problématique d'un nouveau cycle de négociations en soulignant que les thèses suisses rencontrent de la compréhension auprès des pays de droit romain et en Amérique latine mais qu'elles éprouvent des difficultés à se faire comprendre dans les pays anglo-saxons et asiatiques. L'essentiel consiste à renforcer le système commercial multilatéral.

M. Blankart évoque aussi la question de l'élargissement du GATT aux services et précise que l'on ne demande pas maintenant aux pays en développement des concessions dans ce domaine mais qu'on leur demande de participer à un système. En d'autres termes, si les pays en développement font, le moment venu, des concessions en matière de services, ils devraient le faire sur une

base MFN. La pression exercée par les Etats-Unis sur la Corée du Sud en matière d'assurances montre bien que le danger existe d'une discrimination. En outre, le GATT ne devrait pas se lancer dans des études sectorielles, d'où ne se dégagerait probablement pas de réponse à la fin du siècle.

Enfin, M. Blankart plaide pour une meilleure coopération entre le GATT et les organisations internationales compétentes en matière monétaire si l'on veut éviter que ces dernières ne fassent elles-mêmes la politique commerciale.

M. Paye réplique qu'a priori il n'a aucune objection envers l'approche suisse. Il se dit frappé par le danger que le protectionnisme bénéficie d'un appui intellectuel et qu'il redevienne ainsi à la mode. En outre, M. Paye craint qu'on se heurte chaque fois à un domaine où l'on n'est pas à l'aise : par exemple, en matière de services, les Etats-Unis ne veulent pas traiter des transports maritimes; par exemple la Suisse avec son agriculture.

M. Sommaruga réplique que, pour l'agriculture, nous nous sentons à l'aise en raison de la base contractuelle que nous avons au GATT.

Pour M. Blankart, il est clair que chaque Partie Contractante a des zones de haute sensibilité. Il importe de se concentrer maintenant sur la substance de la négociation.

M. Furgler lève la séance en réitérant son désir de maintenir avec M. Paye un contact permanent.

10.IX.85

Les 25 ans de l'OCDE : Bilan et Perspectives

C'est à ses origines que l'OCDE doit sa vocation actuelle.

L'OECE, instituée par la Convention de Coopération Economique Européenne du 16 avril 1948, résulte de la proposition du Secrétaire d'Etat américain, le Général Marshall, dans son célèbre discours du 5 juin 1947 prononcé à Harvard, qui marqua le lancement du Plan qui porte son nom. Il s'agissait, par une coopération intégrée et une aide généreuse des Etats-Unis, de permettre aux Nations européennes de restaurer leurs économies dévastées par la guerre.

La Convention de 1948 mettait l'accent sur la nécessité d'adopter des programmes nationaux de redressement économique établis en commun, de développer les échanges réciproques de biens et de services et de prendre les mesures propres à réduire les obstacles aux échanges.

Au cours de ses douze années d'existence, l'OECE a enregistré des résultats substantiels. Ses principales réalisations ont été l'adoption de recommandations sur la répartition de l'aide américaine à l'Europe, la création de l'Union Européenne de Paiements et la libération des échanges intra-européens.

Une fois atteint l'objectif de restauration des économies européennes et en raison même de ce succès, il a paru utile de poursuivre ce type de coopération mais en l'adaptant pour tenir compte de l'évolution du monde. Il est apparu notamment que les pays Membres devaient désormais consacrer une part plus grande de leurs efforts communs aux problèmes et aux tâches résultant de leurs relations avec le reste du monde. Cela impliquait en particulier une collaboration accrue avec les deux pays qui, jusqu'ici, n'étaient qu'associés à l'Organisation : les Etats-Unis et le Canada.

De cette évolution est née l'OCDE, instituée par la Convention du 14 décembre 1960, signée par vingt pays Membres dont les Etats-Unis et le Canada et à laquelle ont adhéré ultérieurement des pays qui présentaient les mêmes caractéristiques économiques, sociales et démocratiques : le Japon en 1964, la Finlande en 1969, l'Australie en 1971 et la Nouvelle-Zélande en 1973.

- 2 -

En vertu de l'Accord du 25 octobre 1961, la Yougoslavie prend part à certains travaux.

L'article premier de la Convention définit la mission de l'Organisation : "l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales."

Au fil des années, l'OCDE est devenue un lieu privilégié d'échanges d'information, d'expériences, d'idées, donc de réflexion prospective sur l'évolution économique et sociale. C'est ainsi que dans les années 70, elle a étendu son champ de réflexion aux aspects qualitatifs de la croissance. De cette époque datent notamment la création des Comités de l'Environnement et de l'Education.

De même, elle s'est efforcée d'apporter une réponse au défi majeur qu'a représenté pour l'économie de ses Membres, la crise pétrolière. Ainsi fut créée en 1974 par le Conseil de l'OCDE, l'Agence Internationale de l'Energie qui regroupe tous les pays Membres de l'OCDE à l'exception de l'Islande, la Finlande et la France.

Cette diversité d'intérêts et la variété d'activités qui en résulte, se traduisent par une mosaïque de Comités et groupes de travail. Ceci représente un considérable réservoir d'expertise, servi par un secrétariat de près de 2 000 agents.

Pour permettre à l'OCDE de poursuivre aujourd'hui avec efficacité sa mission, sans se disperser dans des activités émiettées, des priorités destinées à orienter son action dans l'avenir proche, ont été tracées.

Plusieurs éléments ont justifié cet effort.

En premier lieu la rigueur budgétaire qui est aujourd'hui de règle pour les pays Membres conduisait à s'assurer du bon emploi de fonds devenus rares et à traquer tous les risques de gaspillage et de duplication.

En deuxième lieu, il fallait tenir compte des changements profonds qui ont affecté l'économie internationale depuis une quinzaine d'années : chocs pétroliers, disparition du système monétaire international issu des accords de Bretton Woods, imbrication poussée des activités industrielles, commerciales, bancaires de par le monde. L'interdépendance entre nos pays et le reste du monde s'est fortement accrue, rendant plus nécessaires encore la concertation et la coopération. Cette évolution s'est toutefois accompagnée, en raison des contraintes économiques et des obligations d'ajustement qu'elle fait naître, d'un certain renforcement des égoïsmes nationaux. En période de difficultés, l'interdépendance est souvent ressentie comme une dangereuse dépendance.

En troisième lieu, il fallait se mettre, du mieux possible, en mesure de contribuer à résoudre le problème que pose la situation économique et sociale actuelle et qui peut se résumer ainsi : comment conforter et diffuser une reprise économique jusqu'ici inégale et menacée afin d'assurer une croissance durable et non inflationniste ? Une telle croissance est indispensable pour réduire au plus vite le chômage qui atteint dans la plupart des Etats-Membres des niveaux inquiétants, et de contribuer à l'amélioration de la situation très difficile d'une bonne partie du Tiers-Monde.

Ces diverses considérations ont inspiré la réflexion engagée fin 1984 sur les priorités qui a abouti en janvier dernier à la définition de quatre axes principaux de réflexion ; les travaux dont ils font l'objet sont reliés et coordonnés entre eux car ces différents domaines de préoccupation forment un tout :

- l'analyse continue et approfondie de l'évolution des situations économiques et sociales afin d'aider à mieux concevoir et appliquer des politiques appropriées ;
- l'amélioration des conditions structurelles d'un bon fonctionnement et d'un développement satisfaisant des économies nationales ;

- le renforcement et la meilleure application des règles du jeu international ;
 - l'approfondissement de l'analyse des relations avec les pays en développement.
- L'analyse de l'évolution des situations économiques et sociales : l'analyse permanente de la conjoncture, qui est une des activités centrales traditionnelles de l'OCDE, est plus que jamais nécessaire en raison de la complexité des relations économiques et de l'interdépendance croissante qui caractérise le monde d'aujourd'hui.

Les efforts s'orientent plus particulièrement dans trois directions :

- compléter le "tableau de bord", notamment en appréhendant mieux les données de la situation financière internationale et les éléments relatifs aux processus d'ajustement structurel en cours et au rythme du progrès économique et social ;
- à partir de ce tableau enrichi, rechercher une communauté d'analyse et de prévision permettant de mesurer la performance individuelle et collective des pays Membres, d'évaluer les interactions entre économies et d'identifier précocement les déséquilibres et les incompatibilités ;
- adapter en conséquence les politiques économiques des uns et des autres afin de tirer le meilleur parti de leur interaction.

Il est clair à cet égard que chaque pays a son rôle à jouer même si ceux dont le poids économique est le plus grand, ont à assumer une responsabilité particulière.

- l'amélioration des conditions structurelles. La reprise économique n'a pas rendu inutile la mise en oeuvre des politiques d'ajustement structurel - Celles-ci demeurent nécessaires pour améliorer la qualité des performances économiques par la suppression des rigidités et le renforcement du rôle du marché. Dans un champ d'action à l'évidence vaste, les points d'application

- 5 -

retenus en premier lieu sont les politiques budgétaires, les questions sociales, l'analyse de l'activité productive et les principaux problèmes d'environnement.

- Pour les politiques budgétaires, la réflexion se porte particulièrement sur les questions suivantes :

Comment faire en sorte que les dépenses publiques ne dépassent pas une proportion appropriée du PNB ?

Comment les dépenses publiques peuvent-elles le mieux contribuer à l'amélioration des performances économiques et sociales de nos pays ?

Comment l'adaptation des systèmes fiscaux peut-elle leur faire jouer un rôle plus positif tant du point de vue conjoncturel que du point de vue structurel ?

- Dans le domaine social, les priorités retenues sont :

l'analyse approfondie du chômage, de ses causes, de ses caractéristiques et de ses conséquences : la recherche des moyens de le réduire durablement, en particulier le chômage des jeunes ;

l'adaptation des systèmes de protection sociale en fonction de l'évolution démographique et afin de mieux répondre aux nécessités de l'économie et aux besoins des populations ; les moyens d'assurer la valorisation des ressources humaines et la flexibilité du marché du travail de manière à alléger les coûts sociaux et humains de l'adaptation ; le rôle des systèmes éducatifs à cet égard.

- L'analyse de l'activité productive vise à mieux comprendre comment favoriser une croissance économique créatrice d'emplois en même temps que conforme aux besoins de l'ajustement structurel. Elle vise également à évaluer le progrès technologique, notamment dans le

domaine du traitement de l'information, et les conséquences à en attendre pour la production des biens et des services, l'évolution de l'emploi et les changements dans la société.

- Enfin, l'analyse des menaces pesant sur l'environnement et de leurs conséquences, se perfectionne et se diversifie. Il importe, en effet, d'intégrer le souci de l'environnement au stade le plus précoce possible des décisions de politiques économiques si l'on veut réduire les coûts imposés à la société par les dommages résultant des diverses formes de pollution. La prise en compte de cette préoccupation dans les politiques économiques est la condition d'une croissance équilibrée et durable.

- Le renforcement des règles du jeu international.

La restauration de l'esprit de coopération internationale ébranlé par la gravité de la crise et la complexité de la situation économique mondiale, de même que le renforcement des règles du jeu sont nécessaires pour assurer une croissance générale et durable. Ces règles sont celles qui déterminent les conditions de circulation des biens, services et capitaux ainsi que les modalités de l'activité des divers opérateurs.

S'agissant des questions commerciales, le maintien et le rétablissement de conditions d'échanges internationaux ouverts permettant une concurrence libre et loyale demeurent l'objectif prioritaire. Les travaux portent sur

- . le renforcement de la transparence et de la discipline dans le domaine du financement des échanges et de l'aide,
- . le commerce des services,
- . le commerce des produits de haute technologie,
- . le commerce des produits agricoles et de la pêche,
- . les questions concernant l'intégration progressive des pays en développement et particulièrement des pays nouvellement industrialisés, dans le système multilatéral des échanges.

S'agissant des mouvements de capitaux et des conditions d'exercice de l'activité des sociétés, l'accent est mis sur l'identification des obstacles à la libre circulation des capitaux, afin de les supprimer lorsqu'ils introduisent des rigidités nuisibles à une efficace allocation des ressources. Les effets des investissements directs, notamment dans les PVD, sont également étudiés ; enfin, les moyens d'instaurer un environnement juridique et fiscal aussi clair, équitable et homogène que possible sont recherchés.

- Les relations avec les pays en développement

Il est indispensable que les pays de l'OCDE continuent à consacrer une part substantielle de leur réflexion, de leurs moyens et de leur action à l'approfondissement de leurs relations avec les PVD qui, pour la plupart, ont vu leur situation se détériorer encore. Les travaux dans ce domaine portent en priorité sur

- . l'amélioration de l'efficacité de l'aide et, lorsque cela est possible, de son montant,
- . le rôle et les possibilités des flux non concessionnels de capitaux, et notamment des investissements directs,
- . les problèmes commerciaux, y compris la question des produits de base
- . la coopération technique, notamment les transferts de technologie,
- . les moyens de faire face à la situation particulièrement dégradée de l'Afrique sub-saharienne.

C'est à la lumière de ces orientations qu'a été préparée la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel, qui s'est tenue en Avril dernier. Nous sommes bien entendu partis de l'analyse de la situation économique générale. Pour la moyenne OCDE, celle-ci a été bonne, comparée aux années précédentes, en termes de croissance (+ 5 pour cent), de taux d'inflation (+ 5 pour cent), de développement du commerce international (+ 10 pour cent) et de restauration des profits des entreprises. Mais, vue de

plus près, cette situation varie sensiblement selon les zones de l'OCDE et, en dépit des résultats assez bons de l'année 1984, il reste une série d'incertitudes, d'inquiétudes et de doutes.

Pour ne prendre que les trois principaux pôles économiques de la zone OCDE, leur situation était loin d'être identique :

Les Etats-Unis ont connu en 1984 une croissance extrêmement rapide, notamment dans la première partie de l'année. Cette croissance a bénéficié largement au reste du monde car l'économie américaine s'est montrée, comme à l'accoutumée, assez ouverte sur l'extérieur et capable de transmettre la croissance vers ses partenaires aussi bien industrialisés qu'en développement.

Au Japon, la croissance a été moins forte qu'aux Etats-Unis, mais elle a tout de même été rapide ; elle s'est toutefois traduite par un accroissement important de l'excédent de la balance commerciale, compensé par les flux de capitaux à court et à long terme. En 1984, le Japon a surtout bénéficié de la croissance chez les principaux partenaires et l'augmentation des exportations qu'il a connue n'a pas été compensée par une augmentation similaire des importations, qui aurait soutenu l'activité économique de ses partenaires.

L'Europe, elle, a moins tiré profit que le Japon, et qu'un certain nombre de pays en développement, de la croissance aux Etats-Unis et elle a connu, au cours de l'année 1984, une croissance modérée, avec là aussi de sensibles différences de pays à pays.

Si la situation apparaissait en général bonne, des risques et des incertitudes subsistaient néanmoins, qui reflétaient des déséquilibres divers :

- le déséquilibre du budget aux Etats-Unis, qui est devenu un élément de préoccupation et d'inquiétude, non seulement aux Etats-Unis mais aussi hors de ce pays parce qu'il apparaît comme difficilement soutenable en longue période. D'où l'importance qui s'attachait à ce qu'une action résolue et efficace fût entreprise pour ramener progressivement le déficit budgétaire américain dans des limites qui fussent moins préoccupantes pour les Etats-Unis et ses partenaires ;

- le déséquilibre de la balance commerciale japonaise, qui est en soi créateur de frictions et peut servir de motif ou de prétexte aux partenaires du Japon pour justifier des actions gravement dommageables pour le commerce international et donc pour l'activité économique. Entrer dans un cycle de mesures protectionnistes entraînant des représailles ou des mesures de rétorsion, serait entrer dans une voie hautement dangereuse ;
- le chômage qui, dans beaucoup de pays européens, atteint des niveaux qui, eux non plus, ne sont pas soutenables en longue période et risquent de créer progressivement des tensions internes sur le plan social, économique et même politique ;
- l'instabilité du marché des changes et le fait que les taux de changes des monnaies sont de moins en moins liés à la compétitivité relative des économies, et de plus en plus dépendants de mouvements de capitaux à court terme qui ne sont pas eux-mêmes déterminés nécessairement par une appréciation saine des perspectives économiques. Cette instabilité et l'imprévisibilité qui en découle sont un frein au commerce international et à l'investissement ;
- la situation des pays en développement, et notamment la situation des pays endettés ; les gouvernements et les banques ont pris conscience, depuis l'été 1982, des dangers très graves qui peuvent découler du défaut d'un certain nombre de pays endettés. Pas seulement les gros débiteurs comme certain pays Latino-américains ou le Nigéria, mais aussi les petits débiteurs dont la défaillance peut mettre en difficulté des banques, servir de prétexte à des débiteurs plus importants pour se mal comporter, accroître la réticence du système bancaire à maintenir son soutien aux pays en développement, mettre enfin en danger la crédibilité du FMI.

Au vu de tous ces éléments d'incertitude, il apparaissait que deux choses, complémentaires, sont importantes dans le monde actuel : en premier lieu, il importe que les possibilités de croissance soient exploitées au maximum car c'est là le moyen de réduire une bonne partie des risques ; en second lieu, il est nécessaire que la volonté de coopération internationale soit aussi perceptible et aussi efficace que possible.

De ces considérations découlait la proposition qui a été faite aux ministres, qui l'ont acceptée. Cette proposition mettait en lumière la contribution que chacun peut apporter à une amélioration d'ensemble de la situation en corrigeant ses propres déséquilibres ou ses propres insuffisances.

Ainsi,

les Etats-Unis ont été invités à commencer à réduire sensiblement leur déficit budgétaire ainsi qu'à continuer à résister aux pressions protectionnistes. Ces dernières sont croissantes, en raison de la surévaluation du dollar qui affecte négativement la compétitivité de nombreux secteurs économiques aux Etats-Unis ;

le Japon a été invité à mettre en oeuvre les moyens de réduire son déséquilibre commercial et d'améliorer l'efficacité de son système financier interne ;

les pays européens ont été invités à continuer à mettre de l'ordre dans leur maison, à réduire les rigidités qui gênent le bon fonctionnement et la souplesse d'adaptation de leurs économies. A mesure que ces rigidités auront été réduites et qu'aura ainsi été préparée la voie à une croissance plus efficace, les conditions d'une maîtrise durable du risque inflationniste auront été créées. Et si, par ailleurs, l'environnement extérieur apparaît plus stable, c'est-à-dire un dollar moins surévalué et des perspectives de meilleur équilibre de la balance commerciale au Japon, les possibilités d'une activité économique plus soutenue sans risque inflationniste se trouveront accrues. Il est clair qu'une croissance artificiellement provoquée qui entraînerait une résurgence des pressions inflationnistes à bref délai serait une politique à courte vue, dangereuse. Il est non moins clair que la gravité du chômage impose que soit exploité au mieux tout potentiel de croissance non inflationniste.

Par ailleurs, les ministres ont réaffirmé leur volonté de rechercher les moyens de libéraliser davantage le commerce international. Le lancement d'un nouveau round de négociations commerciales a été longuement évoqué. La discussion a montré que, pour qu'une telle négociation s'engage avec de bonnes chances de succès, il fallait rapidement être au clair sur son contenu et ses modalités. Il est, en particulier, important que les PVD, dont un certain nombre ont exprimé des doutes, soient persuadés qu'ils y trouveront également leur intérêt.

- 11 -

Le lancement de ces négociations implique également la poursuite des efforts de démantèlement des mesures restrictives existantes comme l'élimination du risque de nouvelles mesures de protection et de restriction.

*

* *

Je me suis efforcé de vous exposer ce que fait l'OCDE. Permettez-moi, en conclusion, de vous dire ce qu'elle est - ou n'est pas.

Elle est une organisation de coopération intergouvernementale, regroupant un certain nombre de pays qui ont en commun d'être des démocraties - au sens occidental du terme - à économie de marché.

Elle n'est donc pas une organisation à vocation universelle. C'est un club regroupant des pays qui, partageant des convictions économiques, sociales et politiques essentielles, trouvent intérêt à coopérer. Ceci n'exclut nullement la connaissance et la prise en compte du reste du monde - j'ai indiqué la place que tiennent, dans ses travaux, les relations avec le Tiers-Monde -, mais cela signifie qu'une augmentation importante du nombre de pays Membres me semble difficilement concevable.

L'OCDE n'est pas une organisation européenne, comme le fut l'OECE. Elle est, si l'on peut dire, tripode : appuyée sur l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et trois pays de la bordure occidentale du Pacifique.

L'OCDE n'est pas une organisation supranationale au sens où peuvent l'être les Communautés européennes ou les Nations Unies. Ses membres ne se sont dessaisis d'aucune compétence à son profit et elle ne peut rien imposer aux Etats. Certes rien n'interdit que soient prises, à l'OCDE, des décisions obligatoires pour les Etats. Mais à l'unanimité. Autrement dit, on ne peut être lié que si on le veut bien.

Enfin, l'OCDE n'est pas une institution financière. Elle ne distribue ni prêts ni dons. Elle ne dispose pas des moyens dont disposent par exemple le FMI et la Banque Mondiale pour influencer la politique économique des gouvernements.

C'est donc par persuasion qu'elle agit. Persuasion mutuelle et réciproque qui résulte des discussions et réflexions menées dans les divers Comités et groupes par les responsables nationaux. Persuasion à laquelle contribue de son mieux un secrétariat dont la tâche n'est pas seulement de collecter, harmoniser et diffuser une masse de renseignements statistiques et d'informations, mais aussi d'apporter prévisions, idées nouvelles et propositions. Il lui faut être un catalyseur et un éclaircisseur. C'est une partie de son activité qui n'est pas visible de l'extérieur et qui complète celle que vous connaissez mieux : les multiples publications statistiques ou monographiques, les prévisions économiques semestrielles, les analyses annuelles de la situation économique de chaque pays Membre, etc.

L'OCDE répond-elle à un besoin ? Je suis convaincu que oui, puisqu'elle est en fait le seul lieu de concertation entre ce que j'appelais à l'instant les démocraties de type occidental à économie de marché. L'intérêt soutenu et multiforme que portent à ses travaux les pays Membres en est la preuve. Le risque ne paraît être plutôt, pour elle, celui de la dispersion. C'est pourquoi une grande importance s'attache à ce que soient respectées les priorités que j'ai tout à l'heure décrites. C'est le moyen d'exploiter au mieux, pour le bien commun, l'exceptionnelle richesse de connaissances et de talents que constituent, ensemble, le Secrétariat et les représentants nationaux dans les multiples Comités et groupes.

Née voici bientôt 25 ans, l'OCDE a très vite atteint l'âge de raison grâce à mes éminents prédécesseurs. Je la crois tout à fait capable de rester utile, dynamique et inventive. Le fait qu'elle n'ait pas de pouvoirs politiques juridiques ou financiers la sert au lieu de la desservir car il favorise la liberté et la franchise des débats. C'est un marché aux idées, ouvert et concurrentiel. Donc stimulant pour tous.



Bundesamt für Aussenwirtschaft
Office fédéral des affaires économiques extérieures
Ufficio federale dell'economia esterna

an	FB	FA	FV	HH	Ber	zur	10
Datum	6.6						
Visa	0	✓	✓	Wid			
EDA				5.10.85			16
Ref.	V. C. H. 780.0						

3003 Bern,
Bundeshaus Ost le 11 octobre 1985

☎ 031/61 22 80

Ihr Zeichen
Votre signe
Vostro segno

Unser Zeichen
Notre signe
Nostro segno 753.3.1 Sti/mi

Service économique et financier
DFAE
3003 Berne

Office suisse de la navigation
maritime, DFAE
Bundesgasse 18
3003 Berne

Direction de la coopération au déve-
loppement et de l'aide humanitaire
DFAE
3003 Berne

Section des affaires scientifiques
internationales et de l'environnement
DFAE
3003 Berne

Office fédéral de la statistique, DFI
Hallwylstrasse 15
3003. Berne

Office fédéral de la protection de
l'environnement, DFI
Hallwylstrasse 4
3003 Berne

Office fédéral de l'éducation et
de la science, DFI
Case postale 2732
3001 Berne

Office fédéral des assurances privées
DFJP
Bundesrain 20
3003 Berne

Office fédéral de la police, DFJP
Taubenstrasse 16
3003 Berne

Office fédéral des étrangers, DFJP
Taubenstrasse 16
3003 Berne

Administration fédérale des finances
DFF *noté*
Bernherhof
3003 Berne

Administration fédérale des
contributions, DFF
Eigerstrasse 65
3003 Berne

Office fédéral des transports, DFTCE
Section Organisations internationales
Palais fédéral Nord
3003 Berne

Office fédéral des routes, DFTCE
Monbijoustrasse 40
3003 Berne

Office fédéral de l'énergie
DFTCE
3003 Berne

Banque Nationale Suisse
Börsenstrasse 15
8022 Zurich

Banque Nationale Suisse
Bundesplatz 1
3003 Berne

Bureau de la consommation, DFEP
Belpstrasse 53
3003 Berne

Secrétariat de la Commission
des cartels, DFEP
Belpstrasse 53
3003 Berne

Office fédéral de l'industrie, des
arts et métiers et du travail, DFEP
Bundesgasse 18
3003 Berne

Office fédéral de l'industrie, des
arts et métiers et du travail, DFEP
Service du tourisme
Bundesgasse 8
3003 Berne

Office fédéral de l'agriculture, DFEP
Mattenhofstrasse 5
3003 Berne

Office fédéral des questions
conjoncturelles, DFEP
Belpstrasse 53
3003 Berne

- 2 -

Visite du Secrétaire général de l'OCDE
M. J.-C. Paye, Berne, 12/13 septembre 1985

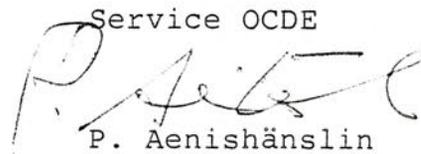
Messieurs,

Par circulaire du 19 août 1985 portant sur les premières discussions au Conseil de l'OCDE relatives au programme de travail et budget de l'organisation pour 1986, nous avons attiré votre attention sur la visite officielle qu'allait effectuer à Berne le Secrétaire général de l'OCDE les 12 et 13 septembre et notamment sur la conférence que M. Paye devait présenter sur le thème "Les 25 ans de l'OCDE: Bilan et perspectives".

Vous voudrez bien trouver, en annexe, un dossier succinct sur cette visite officielle qui comporte notamment un compte rendu de la séance de travail présidée par le Conseiller fédéral Furgler, Président de la Confédération, ainsi que l'esquisse de la conférence présentée par le Secrétaire général de l'OCDE. Nous voudrions saisir cette occasion pour remercier ceux d'entre vous qui ont pris part à cette manifestation à l'Hôtel Bellevue.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Annexe: 1 dossier

Service OCDE

P. Aenishänslin

Copie avec annexe: MM. Sb, An, Sti